

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 13 Juin

Le Collectivisme et le Cabinet

Depuis la rentrée, le cabinet a déjà gagné deux batailles. En plantant son drapeau au milieu de la Chambre, le président du conseil a opéré une manœuvre habile, et en même temps courageuse. Il a indiqué par là, nettement, qu'il n'entendait pas faire de la politique de parti, mais au contraire de la politique d'idées. De l'avis général, l'évolution était nécessaire pour donner un regain de vie au régime parlementaire, dont des ministres maladroits ou mal intentionnés prétendaient ne pouvoir plus rien tirer.

Si nous sommes heureux de voir un gouvernement afficher enfin une conception nette de la politique qui écarte les considérations de personnes, nous ne le sommes pas moins de constater avec quelle vigueur M. Barthou et M. Méline se sont séparés du collectivisme.

Ce divorce s'imposait. Le ministère précédent avait trop laissé prendre pied au socialisme-collectiviste, dont M. Guesde est le grand prêtre, avec MM. Millerand et Jaurès, pour enfants de chœur.

Le collectivisme est actuellement le grand péril. Il vise à la ruine de la propriété individuelle, ce qui ne pourra se faire sans révolution. Un gouvernement n'est digne de ce nom que s'il se met énergiquement en travers du mouvement collectiviste. Il ne lui doit pas seulement une indifférence, — qui passerait pour de la complicité, — mais la lutte.

Le discours de M. Barthou est venu à son heure. Il y a dans le public une tendance fataliste qui ressemble fort à la désertion devant l'ennemi. On s'abandonne, on se décourage ! On se dit que le collectivisme est l'avenir, et qu'on n'endigne pas un torrent. Tout cela est mensonge, erreur et lâcheté ! Le collectivisme n'est pas l'avenir, il n'est pas inéluctable. On l'a vu à Rome, au temps des Gracques et des lois agraires, on

l'a retrouvé au commencement du siècle avec le babouvisme. Cet avenir est donc déjà un passé, et en quoi ce passé a-t-il été inéluctable ?

D'ailleurs, il faut être bien convaincu d'une chose : c'est qu'un homme vaut un homme et qu'une volonté vaut une volonté. Sauf par la force, rien ne se fait qu'il n'y ait consentement des intéressés. Si le collectivisme voit en face lui un gouvernement énergique, appuyé par des électeurs résolus, il battra en retraite, parce qu'il n'est pas le nombre et que, jusqu'à présent, il n'est pas la valeur. Non, pas de fatalisme et pas d'abandon ! Du nerf, et un sentiment intense des droits séculaires de chacun ! Voilà ce qu'il faut, — ce qui n'empêche pas de faire du socialisme pratique, de réformer ce qui est mauvais et d'améliorer ce qui n'est que passable. A cette tâche, chacun peut se livrer sans étiquette, en s'inspirant simplement des intérêts de l'humanité.

J. QUERCYTAÏN.

PARLER ET AGIR

Plus j'observe et plus je me pénètre de cette idée que l'organisation et la discipline, seules, constituent la force d'un parti.

Une armée, si nombreuse qu'elle soit, sera vouée à la défaite si elle n'a pas de cadres solides et si elle ne sait pas obéir.

Le parti modéré a d'innombrables soldats et des chefs éprouvés, mais sauf dans quelques milieux, encore rares, il n'a pas encore d'organisation au sens propre du mot.

Aussi, arrive-t-il parfois, qu'il se fait battre quand il devrait triompher et qu'étant la majorité, il recule devant des minorités plus unies et plus âpres à la bataille. Il ne se peut rien concevoir de plus funeste, en politique, que l'hésitation et l'indifférence. — Savoir ce qu'on veut et où l'on va, le dire clairement et hautement est une des conditions essentielles du suc-

cès. Un parti qui somnole, qui ne désire pas conquérir le pouvoir et qui ne s'efforce pas de le conserver quand il le détient, est un parti qui n'est pas digne de vivre. Il perd tout crédit, toute influence et l'opinion, qui va toujours aux énergiques, aux audacieux, finit tôt ou tard par l'abandonner.

Il est incontestable, que dans le pays, comme à la Chambre, les modérés et les progressistes sont le nombre. Mais ils comptent trop sur cette supériorité. Ils se fient trop aussi à l'habitude de vaincre et à l'excellence de leurs doctrines. Par ce temps de discussion, de libre critique et de polémique à outrance, c'est une faute grave que de s'éloigner des débats, de laisser perpétuellement la parole à ses adversaires.

« Bon droit a besoin d'aide », dit un vieux proverbe français. Les idées justes et saines ont aussi besoin d'être défendues. Il ne faut pas livrer le suffrage universel à lui-même en face de l'agitation socialiste. Le bon sens et la raison peuvent subir des éclipses. Le devoir de tous ceux que le pays a investis de sa confiance, est de prendre part au combat, d'orienter et d'éclairer les esprits, de réfuter les utopies, de dissiper les équivoques, de démasquer les pièges tendus à la bonne foi des électeurs, de désigner les réformes pratiques et de montrer le péril que le collectivisme ferait courir à la propriété et à la liberté individuelles, c'est-à-dire aux deux points d'appui sur lesquels reposent la prospérité et la puissance nationales.

Voyez avec quelle habileté et quelle ténacité les socialistes mènent leur campagne. Ils ne reculent devant rien. Ils donnent, sans compter leur temps et leur peine. Il faut imiter cet exemple.

Dans chaque centre, grand ou petit, il suffit de un ou deux hommes courageux pour stimuler les initiatives, réchauffer le zèle des hésitants et grouper les bonnes volontés. Dans cette œuvre de propagande démocratique, on devra s'assurer la collaboration des journaux régionaux et locaux. Ce sont des instruments précieux.

Puis il demanda :

— Comment es-tu au Tonkin ?

— L'histoire n'est pas longue, allez, mon lieutenant, répondit Maluni.

Quand j'ai eu commis l'infamie que vous savez, je me suis trouvé mal à l'aise, malgré l'argent que j'avais gagné si facilement.

Je me souvenais toujours de la façon dont vous m'aviez jeté les billets de banque promis en échange de mon secret, votre regard plein de mépris me poursuivait partout.

Mon ami, que je me suis dit comme ça, t'as commis une canaillerie, avant t'étais seulement un propre à rien, maintenant t'es une franche crapule. Ça ne te portera pas bonheur.

Et je ne me suis pas trompé, mon lieutenant ; trois jours après ma visite chez vous, je suis tombé malade.

Quand je suis sorti de l'hospice, la petite variole m'avait arrangé comme me voilà et avait fait de moi le beau garçon que je suis aujourd'hui.

C'est le bon Dieu qui m'a puni !

L'argent de Dubulle — encore un qui passera un vilain quart d'heure s'il me tombe jamais sous les pattes — me brûlait les doigts, je l'ai donné aux pauvres qui ont eu la chance de se rencontrer sur mon chemin.

J'ai appris alors qu'on se cognait solidement par ici et qu'on avait besoin de bras vigoureux pour casser les têtes de tous ces polichinelles jaunes qui veulent nous barrer la route.

Je me suis dit : mon gaillard, t'es pas manchot, v'la le moment de te faire pardonner ton crime ou de l'expier, je me suis alors rengagé, à condition qu'on m'ennverrait où ça chaufferait davantage.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 22

HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

DEUXIÈME PARTIE

SUR LES COTES DE CHINE

II

Maluni

L'officier eut seulement un cri d'étonnement.

— Toi, je ne t'aurais jamais reconnu !

— Ah ! oui, toujours ma vilaine figure.

Et il ajouta de son ton de gouaille incorrigible, déjà rassuré par l'expression de bonté répandue sur les traits de Paul.

Je vous assure, mon lieutenant, que ce n'est pas ma faute si j'ai changé de masque, c'est un déguisement dont je me serais bien passé, je n'ai pas gagné au change.

Savreux se taisait, reporté brusquement en arrière, il venait de revivre d'un seul coup toute sa souffrance mal endormie.

Maluni avait posé un doigt brutal sur la plaie encore saignante du cœur de l'officier, et cette évocation des mauvais souvenirs du passé avait avivé une douleur qui refusait de s'éteindre.

Le pauvre soldat crut que Savreux allait le chasser.

— Vous m'en voulez encore, demanda-t-il d'une voix très basse, à peine intelligible, comme s'il avait peur lui-même de ses propres paroles.

Savreux hésita l'espace d'une seconde.

La main de l'homme qui était devant lui, repentant, avait commis une ignoble besogne et détruit tout son bonheur, mais s'il vivait à cette heure, si les Chinois ne promenaient pas triomphalement sa tête sanglante au bout d'une pique, c'était à ce même homme qu'il le devait.

La lutte fut courte, il était bon, il se sentit porté à l'indulgence et tendit sa main au pauvre diable.

Cette fois Maluni ne la refusa pas, il écrasa les doigts de Paul sous une énergique pression, où il fit passer tout son repentir et tout le dévouement dont il était capable.

— Tu m'as fait bien du mal, c'est vrai, dit gravement Savreux, mais je ne t'en dois pas moins mon salut, cela suffit.

Mon ami, le passé est mort, je ne te connais que d'aujourd'hui.

— Merci, mon lieutenant, balbutia le soldat arrêtant du doigt une larme qui lui perlait au coin de l'œil, vous venez de me signer mon brevet d'honnête homme, vous pouvez compter sur moi.

Il ajouta, la tête haute maintenant, le front balayé des attristantes préoccupations qui l'assombrissaient, la voix claire :

— Et maintenant, gare les faces jaunes avec leur sale tignasse en queue de cheval.

L'officier ne put retenir un sourire.

— Tu ne les traites déjà pas trop mal, fit-il.

On emploiera aussi avec le plus grand profit le système des conférences. Et il ne faut pas croire que pour parler en public il est nécessaire d'être un orateur de grande envergure. L'expérience démontre qu'il suffit de dire simplement et hardiment ce qu'on pense pour se faire écouter.

Nul de nous, dans le conflit d'opinion auquel nous assistons, n'a le droit de se désintéresser et de se taire. Il faut parler et agir. C'est une question de salut pour le pays et pour la République.

GEORGES LEYGUES,
Député.

THIERS ET JULES SIMON

Voici, sur les relations de Jules Simon et de Thiers, trois lettres très intéressantes et très curieuses, et qui montrent une fois de plus quelle haute estime et quelle vive sympathie M. Thiers professait pour l'homme éminent qui fut son ministre et son ami.

La mort de M. Jules Simon donne à ces lettres, curieuses à plus d'un titre, autant d'intérêt que d'actualité. La première surtout mérite d'être remarquée.

PREMIÈRE LETTRE

Ouchy, près Lausanne, hôtel Beauvisage,
23 septembre 1873.

Mon cher collègue et bien cher ami,

« Je vous remercie de votre lettre du 21, pour laquelle je vous dois cependant une grosse querelle. Quoi ! vous quitteriez Paris ! et pourquoi, je vous le demande ? parce que vous êtes sorti du ministère après trois ans, avec la réputation méritée d'un administrateur incomparable, et d'un grand orateur, d'un citoyen sans reproche ! Et cela quand il y a si peu d'hommes aujourd'hui capables de défendre la cause d'une liberté sage, quelle que soit la forme du gouvernement ! Ce serait de la folie. Que devrais-je donc faire, moi, avec mes soixante-treize ans, et avec pas mal de dégoûts aussi des hommes et des choses ? Eh bien je prends l'univers comme Dieu l'a fait, et soyez-en sûr, il en a fait une grande et sublime chose, laborieuse pour ceux qui l'habitent, mais où le prix est pour ceux qui ont le courage de travailler et de marcher jusqu'au bout. On n'a

Et voilà ! on m'a trimbalé pendant des mois sur mer puis on m'a débarqué ici un beau matin, et depuis ce temps-là, chaque fois que l'occasion se présente, je tape dans le tas ; les faces jaunes portent déjà de mes marques.

Certes, je n'espérais pas avoir l'honneur de servir sous vos ordres, encore moins celui de me battre à vos côtés.

Le bon Dieu m'a pardonné puisqu'il m'a permis de vous sauver la vie.

Maintenant, je me moque du reste, les Chinois peuvent me tanner la peau s'ils veulent, je ne me plaindrai pas.

Cet étrange récit, décousu, pittoresque, original, avait vivement ému Savreux.

— Tu es un honnête garçon et un brave soldat, fit-il ; avec cinq mille hommes comme toi, l'amiral irait tout droit à Pékin dicter les volontés de la France à l'empereur des empereurs.

Et le lieutenant se leva, tendant de nouveau la main à Maluni comme pour lui faire comprendre que l'entrevue était terminée.

— Veux-tu toujours rester auprès de moi, interrogea-t-il ? je demanderai à l'amiral qu'il l'attache à ma personne.

— Je voudrais être votre esclave, fit simplement Maluni.

— Alors, à demain.

Mais le soldat ne se décidait pas à s'en aller, il semblait ne pas comprendre que son chef venait de le congédier.

— Mon lieutenant, appela-t-il timidement ?

Savreux se retourna brusquement.

— Eh bien ! quoi, tu es encore là ?

le mot de l'énigme qu'à la porte de sortie ; mais, en attendant, le spectacle est sublime, et les émotions qu'on y éprouve, mêlées de peines et de plaisirs valent bien qu'on s'y résigne. Je me rappelle toujours cette scène de Kléber à Marceau qui sur les bords du Rhin venait de commettre une grande faute (et vous n'avez pas commis de faute), et qui voulait se brûler la cervelle — Tu as raison, mon ami, lui dit Kléber, il faut te brûler la cervelle, tu l'as bien mérité ; mais il faut te la faire brûler par les Autrichiens ! — Tous deux attaquèrent l'armée ennemie, la repoussèrent à deux journées, et repassèrent le Rhin, dont Marceau, par sa faute, avait compromis le passage. Je répète que vous n'avez pas commis de faute.

» Ce sont les électeurs qui en ont commis une, et c'est à nous à la réparer. Il n'est pas possible qu'on ne puisse pas donner à la France un gouvernement libéral et modéré ! Songez que vous avez peut-être quinze ans de moins que moi et que vous devez par conséquent à notre patron, la providence, un tiers de journées de moins.

» A vous de cœur,

» A. Thiers. »

P. S. — Pour les élections, nous causerons à mon passage, si votre ami, le docteur Sée, ne me défend pas de venir à Paris.

DEUXIÈME LETTRE

La lettre ci-dessous fut écrite à Genève, en 1876, alors que M. Thiers, descendu du pouvoir, alla passer quelques semaines en Suisse, où son ami le prince Gortschakoff, était venu le visiter :

« Genève, 6 septembre 1876.

» Mon cher collègue et ami,

» J'ai reçu votre bien bonne lettre et je veux vous en remercier exactement, ce que je ne fais pas toujours ; car lorsque je ne suis pas au siège de l'activité universelle, c'est-à-dire à Paris, je deviens paresseux, et je me livre au plaisir de ne penser à rien, de ne dire rien, de ne faire rien, sauf mon livre, qui peut-être ne se fera jamais. Je suis toujours enclin à me dire qu'il faut se reposer du monde et laisser le monde se reposer de soi.

» Cependant, comme toujours, j'excepte mes amis de ces réflexions un peu trop bouddhiques. Je vous écris donc pour vous conter ma mésaventure, que d'ailleurs vous savez déjà. Je me suis laissé envahir par la fièvre (infinitement petite fièvre), qu'on a attribuée, aux terres remuées autour de Lausanne, et que j'attribuerai plus volontiers au changement de température, qui a été d'une brusquerie incroyable. On a bien vite fait venir le docteur Biner, de Genève, qui est un médecin de premier ordre, et qui deviendra, je crois, le Tronchin de notre temps. Vite, vite, on a tiré le sulfate de quinine du sac de la pharmacie et j'en ai pris une assez bonne dose, pas trop forte du reste : je n'ai pas revu la fièvre et je souhaite fort ne pas la revoir. Je l'espère tout à fait.

» Je me promène tous les jours, je mange comme un ogre, et j'assiste avec joie au succès des Turcs, avec la joie d'un ardent ami de la paix. Mes amis les Russes sont mécontents et je les calme tant que je peux avec la philosophie d'Épictète, qui en ce moment n'est pas de leur goût. Maintenant si M. Decazes avait un peu de l'esprit qu'on lui prête à l'Élysée, il pourrait faire de la bonne besogne. Je ne puis pas vous

— C'est que j'ai autre chose à vous dire.

— Ah ! oui, ta fameuse confidence tu y tiens ; allons soit, mais dépêche-toi.

— Avez-vous réfléchi, mon lieutenant, à notre échec de ce matin ?

— Que veux-tu dire ? demanda Savreux intéressé tout à coup, sondant d'un regard inquisiteur le regard de son subordonné, scrutant sa pensée.

— Nous avons été battus parce que nous avons été trahis !

— Je m'en doutais, s'écria Paul hors de lui, affolé par la révélation de Maluni, incapable de se maîtriser.

Et, serrant le bras du soldat avec force :

— Tu connais le nom du traître ?... Vite, nomme-le que je le fasse arrêter.

— C'est le lieutenant Chopard !

Ce nom produisit sur Savreux un effet absolument contraire à celui qu'en attendait Maluni ; au lieu de l'explosion d'indignation prévue, il sembla au contraire ramener le calme et la lucidité dans l'esprit troublé de l'officier. Il lâcha le bras du soldat, et d'un ton sévère, le regardant bien en face :

— Prends garde à ce que tu dis... l'accusation est grave. Un officier traître, mais c'est impossible, je ne te crois pas.

— Je maintiens ce que j'ai dit, répondit Maluni d'une voix grave et suis prêt à le prouver.

— Parle, je t'écoute, mais encore une fois, prends garde. Si tu n'es pas certain de ce que tu avances, tais-toi ; je ne sais rien encore, j'oublierai ce que tu m'as dit.

— Il faut que je parle, le salut des camarades l'exige, reprit d'un ton posé le soldat qui ne semblait plus ie

dissimuler que cette affaire d'Orient m'inquiète tant qu'elle ne sera pas finie.

» Quant à nos affaires intérieures, elles languiront jusqu'à la session prochaine, et alors je crois qu'il y aura plus d'un choc, car le train des choses mène à la République, et, à l'Élysée et aux environs, on ne la veut pas ! Je crois que toute spéculation actuelle serait vaine ; moi, je serai avec le train des choses et avec mes amis, dont vous serez toujours l'un des plus chers et des plus appréciés.

» Tout à vous,

» A. THIERS. »

TROISIÈME LETTRE

Cette lettre offre un certain intérêt historique, car c'est à la suite de l'entrevue demandée dans cette lettre par M. Thiers à M. Jules Simon, que celui-ci donna sa démission quelques jours avant le 24 mai :

« Mon cher collègue,

» J'ai à causer d'une quantité de choses (j'ai parlé au nonce), choses grandes et petites, et je voudrais vous voir vers cinq heures. Vous m'attendriez un moment si je n'étais pas arrivé.

» Tout à vous de cœur,

» A. THIERS. »

Vendredi, 16 mai 1873.

INFORMATIONS

Obsèques de Jules Simon

Paris, 13 juin.

Les obsèques de Jules Simon ont eu lieu ce matin, à dix heures, à la Madeleine.

Ces obsèques ont été célébrées aux frais de l'État. Le corps diplomatique et les corps constitués y assistaient.

Une décoration méritée

L'institution de la Légion d'honneur est si souvent l'objet des sarcasmes puerils des envieux, des démagogues et des esprits forts, qu'il convient d'insister sur certaines nominations particulièrement justifiées et qui ont le rare bonheur d'obtenir l'approbation du public tout entier.

La promotion de madame Furtado-Heine à la dignité d'officier de la Légion d'honneur est de celles-là. Et l'on peut dire que tous les gens de bien ont applaudi à la distinction si flatteuse et si méritée, que le gouvernement de la République a décerné à cette bonne et généreuse française.

Avec une délicatesse toute féminine, madame Furtado-Heine consacre sa grande fortune à des œuvres charitables intelligemment choisies, et s'efforce d'alléger les souffrances des malheureux, des malades et des déshérités.

Tout le monde connaît les fondations auxquelles elle a attaché son nom. A la villa des officiers, à Nice, où 50 officiers convalescents sont admis à séjourner gratuitement, la généreuse bienfaitrice a consacré un million, plus le capital nécessaire à une rente annuelle d'entretien de 60,000 fr., qu'elle vient encore d'augmenter de 20,000 fr. A Paris, elle a créé, à ses frais, un vaste asile de nuit. Et dimanche dernier, on inaugurerait encore une crèche qu'elle vient de faire édifier au Petit Montrouge, au centre d'un des quartiers les plus peuplés. M. Barthou,

même.

Et tout de suite, en homme résolu à ne rien ménager, en soldat qui agit avec la conscience du devoir accompli, il entama le récit suivant :

— J'affirme que le lieutenant Chopard est un traître, parce que je l'ai vu cette nuit, trompant l'œil de la sentinelle, franchir nos lignes.

La nuit était noire, on ne voyait pas à trois pas devant soi, je l'ai suivi en rampant à quatre pattes dans la brousse comme un sauvage, dans la crainte de lui donner l'éveil ; je voulais savoir où il allait ainsi.

Il y a longtemps que la figure de ce personnage-là ne me revient pas.

A chaque pas il se retournait, l'œil inquiet, prêtant l'oreille, fouillant de l'œil les buissons d'alentour, comme s'il eût craint de voir surgir devant lui un de ses chefs ou un de ses soldats.

Nous avons ainsi tourné le morne Saint-Clément et nous sommes arrivés au pied du fort.

Je me suis fourré, terré comme un vrai lapin, dans un buisson de bambous, à l'affût de ce qui allait se passer.

Le lieutenant compta, en les touchant de la main, plusieurs pieux qui forment l'enceinte extérieure du retranchement. Au sixième il s'arrêta, fit entendre un léger appel et attendit.

Deux secondes à peine et un cri semblable au sien retentissait à quelques pas derrière moi, puis, presque aussitôt, il y eut un bruit de feuillage froissé, de ramures écartées, de branches mortes écrasées et un grand et robuste Chinois apparut aux côtés du lieutenant sans qu'il me fût possible de voir d'où il déboulait.

Les deux hommes se serrèrent la main en silence.

ministre de l'intérieur, avait tenu à assister en personne à cette touchante cérémonie. Après avoir rendu hommage aux nobles efforts de Mme Furtado-Haine, le ministre, au milieu de l'émotion générale et des applaudissements, lui a remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

Cette haute distinction honore autant le gouvernement de la République que la femme de cœur qui vient d'en être l'objet.

L'explosion du boulevard Haussmann

Un violent coup de sonnette réveillait, jeudi matin, à deux heures, les concierges de la maison portant le n° 27 du boulevard Haussmann.

Ils tirèrent le cordon, la porte s'ouvrit et un individu rentra qui sortit presque aussitôt. Au même instant, une vive lueur illuminait le vestibule et une formidable détonation se faisait entendre.

Le concierge se leva précipitamment et courut au poste de l'Opéra. On alla réveiller M. Guénin, commissaire de police, et M. Nadaud, officier de paix, qui vinrent procéder aux constatations.

Ils trouvèrent sous le vestibule les débris d'une boîte de conserve toute déformée par l'explosion. On trouva encore des capsules et une mèche à demi-consummée. Des traces de poudre de chasse étaient visibles sur les parois intérieures de la boîte.

L'engin, on le voit, n'était pas terrible.

Les bons de l'Exposition

On annonce que l'émission des bons de l'Exposition aura lieu le 27 juin prochain.

On sait que cette émission comprendra 3,250,000 Bons à lots de 20 francs, donnant droit à la délivrance gratuite de 20 tickets d'entrée de 1 franc, à des réductions de prix sur les chemins de fer ou à l'entrée des spectacles situés dans l'intérieur de l'Exposition. Les Bons participeront à des tirages de lot dont plusieurs seront de 500,000 francs.

Le procès Ressayguier-Jaurès

Le procès de M. Ressayguier contre M. Jaurès, la *Dépêche* et la *Petite République*, qui devait venir devant la cour d'appel de Toulouse le 15 juin, a été renvoyé au six juillet prochain, à moins que cette date ne soit encore modifiée.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Le projet Cochery appliqué dans le Lot

Si le projet Cochery est adopté par le Parlement où il va être mis en discussion, le département du Lot sera dégrèvé d'une somme de cinq cent quatre-vingt-quinze mille francs.

Il est bon de dire d'abord que, d'une manière générale la propriété immobilière en France se trouverait dégrèvée de 72 millions, tandis que les capitaux mobiliers supporteraient une augmentation de 78 millions, ce qui répond au sentiment général, qui réclame depuis si longtemps une plus équitable répartition des charges publiques entre la fortune immobilière et la fortune mobilière.

Pour le département du Lot, la diminution serait de 25 pour cent de la totalité de nos impôts

— Eh bien ! demanda le Chinois, qui parlait admirablement le français.

— C'est pour demain matin à la première heure.

— Qui commande l'attaque ? Est-ce lui ?

— Oui, c'est Savreux, autrement je ne serais pas là.

— Combien d'hommes ?

— Deux cent cinquante environ.

— Par où l'attaque ?

— Par le petit bois, derrière le Lutin.

— C'est bien, fit l'autre en ricanant, nous y serons.

Il ajouta :

— Demain, à la même heure, je vous apporterai ici la somme convenue.

— Je ne veux pas de cet argent, fit Chopard.

— Comme vous voudrez.

— Mais ne le laissez pas échapper, lui, reprit le traître d'une voix sourde, je donnerais tout l'or du monde pour voir sa tête au bout d'une pique.

— Vous le détestez donc bien ? demanda le Chinois, les yeux brillant d'une lueur mauvaise.

— Tenez, mon lieutenant, s'écria tout à coup Maluni, entre parenthèses, il me semble que ce n'est pas la première fois que je vois ce regard de bête fauve, mais où l'ai-je vu, je ne m'en souviens pas.

Je ne sais si je me trompe, mais, pour moi, ce vilain particulier-là n'est qu'un Chinois de contrebande, un européen déguisé.

— Et la réponse de Chopard ? fit brièvement Paul, très pâle.

— Vous me demandez si je déteste Savreux, dit-il avec force, mais je le hais, je l'exécute, je voudrais pouvoir lui crever les yeux, lui broyer le cœur, lui arracher la langue de mes propres mains ; je voudrais le

d'Etat. Ce serait la plus forte de tous les départements avec celle des Hautes-Alpes. Elle atteindrait le chiffre de 470,000 fr. et, en y ajoutant la déduction des impôts sur le passif hypothécaire, de la terre comme des maisons, à 600,000 francs environ.

Ce dégrèvement se répartirait de la manière suivante :

Sur la contribution foncière non bâtie.	85,000
Sur la contribution foncière bâtie et celle des portes et fenêtres.....	185,000
Sur la personnelle mobilière remplacée par la taxe d'habitation.....	200,000
Total.....	470,000
Somme à laquelle il convient d'ajouter la suppression de l'impôt sur le passif hypothécaire.....	125,000
Total général.....	595,000

Le département payait à l'Etat, en principal et en centimes généraux sur les quatre contributions directes 1,883,779 fr. ; il ne paierait plus que 1,413,047 fr. et les débiteurs hypothécaires seraient dégrèvés de 125,000 fr. qui seraient mis à la charge des créanciers.

Conseil de préfecture

Audience du 10 juin

Saint-Pierre-Toirac. — Protestations de M. de Vieusane ; de MM. Dardenne et Guisbert. Ces deux protestations sont mises en délibéré, la sentence sera rendue à l'audience de lundi prochain.

Trespoux-Rassiels. — La protestation de M. Henras, ex-maire de cette commune, est rejetée.

Saint-Cirq-Lapopie. — Protestation de M. le Préfet du Lot contre l'élection de M. Elie Fournié et Auguste Vinel pour parenté aux degrés prohibés par la loi. M. Vinel ayant obtenu moins de voix que M. Fournié, son élection est annulée.

Aujols. — Protestation de MM. Boyer, Bach et consorts. M^e Bourdin soutient les élus. La protestation est rejetée.

Saint-Médard (Catus). — Protestation de M. Bessac, Rozières et consorts. La protestation est rejetée.

Le conseil de préfecture se réunira lundi prochain, 15 juin, pour statuer sur les protestations suivantes au sujet des dernières élections municipales :

Goujounac. — Protestations de MM. Moles, Costes, Tressens et consorts.

Carennac. — Protestation de MM. Blanche, Maisonneuve et consorts.

Reilhac. — Protestation de M. Gauzins, Sabrazat et consorts.

St-Daunès. — Protestation du préfet du Lot.

Escamps. — Protestation de M. Sarny.

Gramat. — Protestation du Préfet du Lot.

Thédirac. — Protestation de MM. Veysières, Hebrard, Cabane et consorts.

Saint-Sozy. — Protestation du préfet.

Labastide-du-Haut-Mont. — Protestation de M. Mariel.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Antoine Deloncle, trésorier-payeur général à Porto-Noto (Dahomey), décédé des suites d'une fièvre pernicieuse.

M. Deloncle avait été maire de Puy-l'Évêque et conseiller général de ce canton, où il exerçait les fonctions de notaire.

Après l'abandon de ses mandats électoraux et

voir exprimer dans les plus effroyables tourments.

Si je le déteste ! cet intrigant qui s'est glissé hypocritement dans l'intimité de l'amiral trop confiant, qui m'a fait perdre l'amitié de notre illustre chef et qui m'a ravi un commandement qui n'était du qu'à moi.

L'attaque de demain, c'est moi qui devais la diriger.

Vous me demandez si je le hais ? il faut que ma haine soit bien puissante, puisque je consens à trahir mon pays pour me venger de lui, moi, dont le passé est sans tache.

— Vous avez raison, répliqua l'autre de son ton venimeux, et je vous comprends. Si la haine est une souffrance, la vengeance est un plaisir de dieu. Demain vous serez vengé, Savreux sera la pâture des bêtes de proie.

— Puisse-t-il endurer dix morts pour tous les tourments que son odieuse présence me fait subir.

Les deux gredins, continua Maluni, se serrèrent la main une seconde fois et se quittèrent sur ce dernier mot : A demain.

La face jaune disparut tout d'un coup, brusquement, comme elle était venue, je crois que la terre s'était entrouverte pour la recevoir.

Chopard attendit la disparition de son complice, puis il se dirigea vers nos barraquements avec les mêmes précautions, les mêmes défiances.

Dix fois j'ai eu la tentation de leur faire rentrer leurs paroles dans la gorge, et d'assommer les deux canailles, mais quelques chose de plus fort que moi me retenait, me disant qu'il valait mieux attendre.

(A suivre.)

de son étude, le gouvernement l'avait nommé directeur de l'intérieur au Tonkin, puis au Congo.

Le défunt avait la réputation, d'ailleurs très justifiée, d'un homme spirituel et très intelligent. M. Antoine Deloncle est le cousin germain du député des Basses-Alpes et frère de M. Jean-Louis Deloncle, conseiller d'Etat.

M. Deloncle laisse une jeune veuve et deux enfants.

Nous prions la famille Deloncle, si cruellement frappée, de vouloir bien agréer nos plus sincères compliments de condoléance.

Nous apprenons avec le plus vif regret, la mort prématurée d'un de nos compatriotes les plus estimés, M. Alexandre de Laromiguière, conseiller à la cour d'appel de Toulouse, décédé après une courte maladie, à sa propriété d'Escamps.

M. de Laromiguière était à peine âgé de 57 ans.

Nous adressons nos condoléances les plus émuës et les plus respectueuses à sa famille si cruellement éprouvée.

Les suites de la sécheresse

M. Méline, ministre de l'agriculture, président du conseil, a reçu les sénateurs et députés des Bouches-du-Rhône, qui venaient lui signaler les dégâts causés par la sécheresse aux cultivateurs de leur département.

Ils ont demandé à M. Méline de venir en aide à ceux qui ont été plus particulièrement éprouvés. Le président du conseil a répondu qu'il avait été informé qu'une démarche de la même nature devait être faite auprès de lui par les représentants du Var.

Dans ces conditions, il convient, avant de prendre une détermination, de rechercher quels sont les départements atteints et l'importance des pertes subies. Lorsqu'il aura reçu tous ces renseignements, le gouvernement examinera s'il convient de demander aux Chambres un crédit extraordinaire, ou si au contraire, il peut, au moyen des ressources normales dont il dispose, venir en aide aux cultivateurs victimes de la sécheresse.

Nomination d'un vicaire capitulaire

Par décret de M. le président de la République, M. Belvéze, archiprêtre de la cathédrale de Cahors, est nommé vicaire capitulaire pendant la vacance du siège épiscopal de Cahors.

Enregistrement

M. Gautié, receveur de l'enregistrement à Catus, est nommé receveur à Saint-Reiny (Puy-de-Dôme).

M. Dumoncel, surnuméraire à Granville (Manche), est nommé receveur à Catus.

M. Salvat, receveur de l'enregistrement à Livernon, est nommé receveur à Chaudesaigues (Cantal).

M. Rivière, surnuméraire à Brive (Corrèze), est nommé receveur à Livernon.

Fête de gymnastique et d'escrime

La société de gymnastique les *Sauveteurs du Lot* donnera dimanche, 21 juin, avec le concours de la société des *Toulousains*, de Toulouse, une fête de gymnastique et d'escrime.

Nous publierons prochainement le programme de cette fête.

Société de pisciculture

La société des *Sauveteurs du Lot* donnant une fête de gymnastique le dimanche 21 juin courant, et plusieurs membres de la Société de pisciculture faisant partie de la société des sauveteurs, il a été décidé que la partie de pêche suivie d'un banquet qui devait avoir lieu à Castelnaud le dimanche 21, serait renvoyée au dimanche 28 juin.

Bibliothèque populaire de Cahors

MM. les souscripteurs et abonnés sont prévenus que le nouveau Catalogue général de la bibliothèque sera mis à leur disposition, au prix de 0,20 centimes, à partir de dimanche, 14 courant.

Départ du 2^e bataillon du 7^e d'infanterie pour Moissac

Le 2^e bataillon du 7^e d'infanterie, commandant M. Giovannoni, capitaine adjudant-major, M. Guillot, capitaines, MM. Saint-Eloy, Mabon, de Chaunac de Lanza et André, a quitté Cahors hier matin, à 4 heures, pour se rendre à Moissac où il va remplacer le 1^{er} bataillon, qui rentrera à Cahors mardi matin, vers 10 heures.

Retraite en musique

La retraite en musique prendra, ce soir, l'itinéraire suivant :

Départ de la caserne Bessières, boulevard Gambetta, rue Brives, quai Ségur-d'Aguesseau, quai Champollion, rue de la Liberté, boulevard Gambetta, faubourg Labarre.

Remise d'adjudication

Par décision en date du 4 juin courant, M. le

ministre de la guerre a décidé que les adjudications pour la fourniture de conserves de viande, opération fixée au 15 juin, seraient retardées.

Un avis ultérieur fera connaître les dates définitives qui seront assignées à ces opérations.

Crue du Lot

A la suite des pluies torrentielles que nous avons eues ces jours derniers, le niveau du Lot s'est élevé, hier matin, de 1 mètre 50.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU LOT

PROGRAMME DES PRIMES GÉNÉRALES

PROPOSÉES PAR LA SOCIÉTÉ DANS SA SÉANCE DU 30 MAI 1896

Concours de bestiaux à Gourdon, le mercredi 26 août 1896, jour de foire, à 1 heure du soir, dans la cour de l'école primaire, pour les espèces Bovine et Porcine.

Concours de bêtes à corne et de bêtes à laine grasses à Cahors, le 1^{er} février 1897, jour de foire, à une heure de relevée, sur la place Thiers.

Concours de Vignobles pour l'arrondissement de Gourdon, siège du concours.

PREMIÈRE PARTIE

1^o PRIX D'HONNEUR

Dans l'arrondissement de Gourdon, siège des Concours de Bestiaux et de Vignobles.

Un prix d'honneur sera décerné, s'il y a lieu, lors de la distribution générale des récompenses, à l'agriculteur de l'arrondissement de Gourdon dont l'exploitation sera la mieux dirigée et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles. Ce prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 100 fr., en une somme de 300 fr. en argent pour le propriétaire ou fermier, et en une de 100 fr. que le jury répartira entre les divers agents de l'exploitation, d'après leurs mérites constatés au moment de la visite.

2^o DRAINAGE OU IRRIGATIONS

Dans l'arrondissement de Gourdon, siège des Concours.

Une prime de 100 fr. sera accordée en faveur du drainage ou des irrigations exécutés sur une contenance d'un hectare au moins.

3^o PLANTATIONS DE MURIERS, D'ARBRES FRUITIERS, FORESTIERS ET DE CHÊNES TRUFFIERS.

Dans l'arrondissement de Gourdon, siège des Concours.

Une prime de 60 fr. sera accordée à la plus belle plantation de muriers, d'arbres fruitiers ou forestiers, faite de 1891 à 1894.

Une somme de 100 fr. sera accordée, en une ou deux primes, aux plantations de chênes truffiers les plus belles et les plus productives, d'une superficie de un hectare au moins.

4^o GRANGES, SILOS, ÉTABLES ET FOSSES A FUMIER PERFECTIONNÉES

Dans l'arrondissement de Gourdon, siège des Concours.

Une prime de 100 fr. sera accordée aux granges, étables et fosses à fumier perfectionnées.

Les cultivateurs qui auraient déjà été primés dans les quatre catégories ci-dessus, n'auront droit qu'à des rappels de primes ou à des mentions honorables.

5^o ÉLÈVES DE LA FERME-ÉCOLE

La Société accordera 100 fr. en deux encouragements; l'un de 60 fr., l'autre de 40 fr. aux deux élèves de la Ferme-Ecole du Montat, qui auront obtenu les numéros 1 et 2 aux examens de sortie de 1896 et deux médailles d'argent aux élèves de l'orphelinat agricole d'Arnis qui auront obtenu les meilleures notes de l'année. (A suivre).

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 11 juin

Vagabondage. — Le nommé Félix Hergot, natif de Fontainebleau, qui a déjà à son actif cinquante-neuf condamnations, pour divers délits, est condamné, pour vagabondage, à un mois de prison.

Le sieur Isidore Bonhomme comparait devant le tribunal correctionnel avec sa compagne d'infortune Laure Busnel.

Bonhomme, qui est un trimardeur de grande marque, a déjà à son actif plusieurs condamnations dont une pour contumax et pour vol, à vingt ans de travaux forcés, qui lui a été infligée par le tribunal d'Alençon.

Aujourd'hui, il est inculpé de vagabondage, ivresse manifeste et coups et blessures, le tribunal le condamne à trois mois et un jour de prison.

Sa compagne, Laure Busnel, qui a été trouvée ivre-morte sur la voie publique et qui a, en outre à répondre des délits de vagabondage et mendicité, n'est condamnée qu'à un mois de prison avec bénéfice de la loi Bérenger.

Délit de chasse. — Les nommés François Baguès, de Catus, Grégoire Bachié, de l'Hospitalet et Casabonnes, de Duravel, se voient infliger pour délit de chasse 50 francs d'amende chacun.

Délit de pêche. — Le sieur Bousquet, de Vire, pris en flagrant délit de pêche est condamné à 5 francs d'amende.

Colportage d'allumettes de contrebande. — Jean Bousquié, de Cahors, un irrédutable qui a déjà de nombreuses condamnations pour colportage d'allumettes de contrebande, se voit infliger pour le même fait, 300 francs d'amende.

Moulinbessou

On nous écrit : L'orage terrible de lundi nous a jetés dans la consternation.

Pendant trois heures une trombe d'eau et de grêle s'est abattue sur notre pauvre commune, les

récoltes sont perdues; mais encore ce qu'il y a de plus malheureux ce sont, les terres emportées, les chemins détruits; la circulation est très difficile partout et impossible en divers endroits, des ponts sont emportés les autres ébranlés menaçant ruines.

L'ouragan est arrivé si vite que tout le monde a été surpris, beaucoup d'animaux domestiques ont péri.

Au Moulinbessou qui se trouvait le centre où la plupart des eaux venaient faire jonction, les animaux ont été sauvés aux prix des plus grands périls; les enfants des écoles ont été sauvés grâce au sang froid d'hommes dévoués, le sieur Dutil domestique à sauvé un enfant; il avait de l'eau jusqu'au dessus de la ceinture.

Deux personnes étaient bloquées dans une grange sans pouvoir sortir, un mètre d'eau en fermait toutes les issues.

Il n'y a heureusement pas d'accident de personnes, mais plusieurs ont été sur le point d'abandonner leur demeure, craignant que les maisons fussent emportées par les eaux qui sont montées au moins à 80 centimètres au-dessus des plus fortes crues.

La commune de Valprionde est ruinée pour longtemps.

Gourdon

Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Lot

L'assemblée générale des membres de la Société de secours mutuels, contrariée par la pluie, n'a pas réuni le même nombre de sociétaires que les années précédentes. Quarante-vingt instituteurs environ assistaient à la réunion, et encore tous ne faisaient pas partie de la Société.

M. Simonis présidait, assisté de M. l'inspecteur d'Académie, de MM. Villadieu, Delpech, Beynac, inspecteurs primaires, et de la plupart des membres du bureau.

La réunion a ratifié les comptes du trésorier; elle a décidé l'admission de deux sociétaires à la retraite, et réglé de même toutes les affaires comprises à l'ordre du jour.

En quittant la réunion, les instituteurs et les institutrices se sont rendus à un banquet organisé par M. Villadieu, inspecteur primaire de Gourdon, avec le concours de M. Linol et ses adjoints. M. l'Inspecteur d'Académie présidait le banquet.

Au dessert, M. Villadieu a pris la parole pour remercier les instituteurs et les institutrices présents, d'avoir répondu à son appel, malgré le mauvais temps. Il a la certitude que sans la pluie, un grand nombre d'autres seraient avec nous. Il termine en portant un toast à M. l'Inspecteur d'Académie.

M. Izenic répond à M. Villadieu et prononce une allocution de circonstance, qui a ravi l'auditoire.

Albas

Un journal de Marseille nous apprend que M. Mourguès, propriétaire et notaire à Albas, vient d'obtenir à l'exposition de Marseille une médaille d'or et, au concours qui a eu lieu dans la même ville, un grand diplôme d'honneur avec croix et médaille d'or, le tout pour ses vins.

— M. Couture, de Crespiat, a aussi obtenu un diplôme d'honneur à l'exposition de Marseille. Nos félicitations à ces lauréats.

Figeac

Le concours musical est en très bonne voie d'organisation. Déjà les conditions de ce concours ont été arrêtées et le règlement a été envoyé à de nombreuses sociétés des départements voisins.

M. Massenet, membre de l'Institut, a accepté la présidence d'honneur du jury.

M. Lefebvre, directeur de l'Ecole du musique classique (école Niedermeyer), de Paris, en sera le président effectif.

Labastide-Murat

A cause du mauvais temps la foire du 10 juin, une des plus importantes de l'année, n'a pas été tenue.

Il a plu 48 heures sans discontinuer. Le vent soufflait en tempête; la vigne en particulier a beaucoup souffert.

Cela porte un préjudice énorme à tout le monde, aux vendeurs, comme aux acheteurs.

A Travers le Lot

Dans les plus GRANDS MARIAGES, dans les SOIRÉES SOMPTUEUSES Les **ROBES** de **Mlle MARTINE**, sont toujours délicieuses Pour les Commandes urgentes, à son adresse (en Ville) Ecrite ! Rue Jean-Caviolle (elle passe à domicile).

Une fiancée.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

L'Empereur, de M. Grandmougin, représenté jeudi dernier sur notre scène, est une série de tableaux qui représentent les principaux épisodes de la carrière de Napoléon, depuis le moment où il est à l'apogée de sa gloire, au *Te Deum* de 1807, jusqu'au jour de l'entrée dans l'éternité du héros. On trouve dans cette pièce des personnages les plus légendaires : l'impératrice Joséphine, le petit tambour, le vieux grenadier, le pape, le cruel Hudson Lowe.

L'œuvre de M. Grandmougin a été bien rendue. M. Charpentier, qui remplissait le rôle de l'Empereur, a été souvent applaudi. Il eût été parfait si, parfois, il ne se fût laissé aller à de grands éclats de voix qui impressionnaient désagréablement l'oreille des spectateurs.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 au 13 juin 1896

Naissances

D'Esquerre Marguerite, place du Théâtre, 5.
Laporte Guillaume, rue Feydel, 13.
Delcros Joséphine, rue du Cheval-Blanc, 14.
Jouclas Louis, rue de la Croix, à Cabessut.
Minhot Marthe, rue Fénélon, 6.
Vayssières Jeanne, rue de la Croix, 4 à Cabessut.
Rey Blanche, rue de la Banque, 1.

Mariages

Valdelièvre Alfred, s. p., et Ferry Marie, s. p.

Décès

Carayon Marie, dite Hélène, 79 ans, célibataire, rue Jean Castagné, 1.
Berbier Antoine, jardinier, 73 ans, rue des jardiniers, 4.
Bost François, chanteur ambulant, 64 ans (Hospice).
Carré Pierre, propriétaire, 74 ans, rue des Cadourques, 6.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 11 et 14 Juin

Le Pilote, (P. R.) Selléniek.
L'Ambassadrice, (Ouv.) Auber.
Les deux Aveugles, (Valse) Offenbach.
Richard Cœur de Lion. (Fant.) Grétry.
Polka du Rossignol X...

De 8 à 9 1/2 heures

Bourse de Paris

Cours du 13 Juin 1896

RENTES

3 0/0.....compt. 101 45
3 0/0 amortissable.....compt. 100 40
4 1/2 0/0.....compt. 104 50

A LA BOULE D'OR

H. FABRE
10, RUE DE LA MAIRIE, 10
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

A LOUER

Dans une jolie maison, un appartement bien composé.

S'adresser : 25, rue du Lycée, 25.

MAISON A VENDRE dans la rue du Pont-Neuf, n° 10. — S'adresser en face

Epicierie du Pont-Neuf.

Voltaire, si jaloux de sa gloire, disait qu'il donnerait cent ans de renommée pour une bonne digestion. De nos jours, il suffit de prendre de temps en temps, selon les besoins, quelques Pilules Suisses.



CORDIAL indispensable le plus économique. Supérieur aux eaux de mélisse et de menthe. Goût exquis. Préviend et guérit **Indigestions, Nausées, Aigreurs, Syncopes, Mal de mer.**

S'emploie pur sur du sucre.
Prix : 2 fr. le Flacon et 1 fr. 50 le Flacon pour cyclistes.

Fabrication CLEMENT & C^o, à Valence (Drôme).
A Cahors, chez **M. J. Filhol**, pharmacien.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE AG contre l'INCENDIE

SIÈGE SOCIAL : 29, Rue de Richelieu, à Paris.
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. **FORTES REMISES.**

L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG est INDISPENSABLE dans **TOUTE BONNE CUISINE** pour améliorer **POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.**

Une Action de Mine d'Or
Pour Rien

A chaque abonné au journal

Les Nouvelles
DE CRIPPLE CREEK
BULLETIN MENSUEL ILLUSTRÉ
Des Mines d'Or du Colorado, E. U.

CE JOURNAL — l'édition française du plus important organe des Mines d'Or aux Etats-Unis, le

AMERICAN GOLD MINING RECORD est publié à Chicago et entretient des correspondants dans tous les centres aurifères de l'Ouest et spécialement dans le district de

CRIPPLE CREEK, COLORADO,

le camp minier le plus étonnant et le plus productif découvert jusqu'à ce jour.

Encore à ses débuts, ce district a produit, en 1895,

42.000.000 de francs d'Or

et, à l'heure qu'il est, sa production dépasse

6.000.000 DE FRANCS PAR MOIS

Deux Compagnies aurifères de ce district appartiennent à des Syndicats français. Les actions de l'une,

LA VICTOR

émises à 5 francs, se vendent couramment fr. 38.50 en Bourse de New-York et donnent un revenu annuel de 22 pour cent; et l'autre,

LA REBECCA

fait prime en Bourse de Paris et paye de gros dividendes.

Désireux de faire connaître à tous la merveilleuse situation et le grand avenir des

Mines d'or de Cripple Creek,

les propriétaires des « Nouvelles de Cripple Creek » ont acquis un certain nombre d'actions de la

LOYAL GOLD MINING COMP.
(Société anonyme)

MINE D'OR « LA LOYALE » MINE D'OR

et ont décidé de donner en Prime Gratuite

UNE ACTION DE UN DOLDAR,

(CINQ FRANCS) entièrement libérée,

à tout abonné d'un an au journal

Les Nouvelles de Cripple Creek,

lui assurant, ainsi, d'un seul coup, une circulation

énorme dans tous les pays de langue française et augmentant d'autant la valeur de la publicité de leur journal.

Un titre d'action de CINQ FRANCS, entièrement libéré, sera donc expédié par retour du courrier à toute personne qui enverra un Mandat-Poste de la somme de cinq francs à l'ordre du directeur de l'

American Gold Mining Record
313-145 La Salle Street,
CHICAGO, ETATS-UNIS,

Et elle recevra chaque mois régulièrement
Les Nouvelles de Cripple Creek
BULLETIN MENSUEL ILLUSTRÉ
des Mines d'Or du Colorado

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE
et dans le Limousin

Avec arrêts facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus. Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini : Limoges-Bénédictins, Meymac, Eymorand, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus. Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Paris	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	> f.	> f.
Orléans	86	64	108	81	>	>
Blois	86	64	108	81	>	>
Tours	91	68	113	85	>	>
Le Mans	103	77	123	94	>	>
Angers	103	77	123	94	>	>
Nantes	113	87	133	104	>	>
Poitiers	91	68	>	>	91	68
Angoulême	91	68	>	>	86	64
Périgueux	86	64	>	>	81	60
Bordeaux	98	73	>	>	98	73
Agen	98	73	>	>	91	68
Montauban	98	73	>	>	86	64
Toulouse	103	77	>	>	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

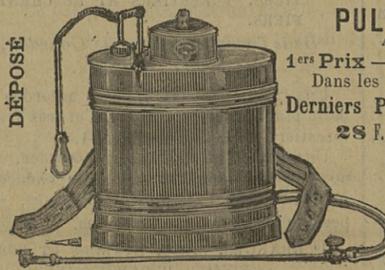
Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



Pour le prix de fr. 7.25 contre remboursement, vous recevrez un très bon accordéon à concert, avec mes nouveaux

claviers à pitons de spirales (brevetés). Je garantis qu'ils ne sont pas perçus et qu'ils ne se rompent pas pendant dix ans. Cet accordéon a 10 touches, 2 registres, 2 basses, 2 soufflets doubles, fine garniture complète, coins nickel, bordure haguette en même métal, clavier découvert, 2 chœurs, 35 cm. Instrument remarquable.

Tous les acheteurs reçoivent gratis une méthode par laquelle ils sont en état d'apprendre à jouer eux-mêmes l'accordéon sans connaître les notes. Emballage gratis. — Port : francs 1.25. Celui qui veut payer 9.80 recevra le même instrument de 3 registres et de 3 chœurs.

Heinrich Subr, à Neuenrade (Allemagne).

IMPUISSANCE de l'homme Stérilité de la femme. Pilules effet immédiat, sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique Spitaels, ph., Lille. Envoi discret.

Le propriétaire-gérant : LAYTON

PIANOS
MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,
Rue Clément-Marot, CAHORS



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER



Clément

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP | Bicyclette de luxe p^r dames 575 fr. pneumatique DUNLOP

id. n° 1 375 fr. — | id. n° 1 id. 450 fr. —

id. n° 2 325 fr. — | id. n° 2 id. 375 fr. —

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.

DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).